

Rapport provisoire sur Un seul bien-être

Novembre 2017



NFAHW 
COUNCIL

Le présent document a été préparé par le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage. Créé en 2010, le CNSBEAE conseille les gouvernements et tous les autres acteurs de l'agriculture animale sur les questions de santé et de bien-être des animaux d'élevage au Canada. Le Conseil est cofinancé par des organisations non gouvernementales qui s'intéressent à l'agriculture animale et par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les membres du Conseil sont désignés par leur base en raison de leurs vastes connaissances de la santé et du bien-être animal et/ou de la santé publique et parce qu'ils sont disposés à aborder les enjeux et à formuler des conseils dans le contexte d'Une seule santé.

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage remercie le groupe de travail pour son temps et son engagement à améliorer le système de santé et de bien-être des animaux d'élevage du Canada.

Conseil NSBEAE – groupe de travail sur Un seul bien-être

Richard Rusk, chef d'équipe

David Fraser

Hélène Trépanier

Barbara Johnstone-Grimmer

Table des matières

CONTEXTE.....	3
EXAMEN DES RESSOURCES ACTUELLES	5
MESURES NÉCESSAIRES	7

Contexte

Le présent rapport vise à sensibiliser le milieu agricole à la question d'Un seul bien-être et à proposer quelques mesures initiales pour aborder cette question.

Le concept « Un seul bien-être » est un appel à reconnaître les nombreuses interconnexions sociales entre le bien-être humain, le bien-être animal et l'intégrité de l'environnement. En pratique, c'est aussi un appel à un programme d'action coordonné pour :

- améliorer le bien-être animal afin d'améliorer le bien-être humain (et vice versa),
- coordonner les actions des services de protection des animaux et d'autres services,
- protéger l'environnement, une étape fondamentale pour le bien-être des humains comme pour celui des animaux.

La notion d'Un seul bien-être découle du cadre Une seule santé et porte sur la santé physique, le bien-être et la santé mentale de la collectivité agricole, de ses animaux et des professionnels associés qui travaillent avec eux. Les producteurs, les travailleurs, les fournisseurs de services et le personnel vétérinaire en milieu agricole ont été pris en compte dans l'étude dont ce rapport fait l'objet.

Un seul bien-être est un concept qui peut s'appliquer dans un vaste éventail de situations, notamment aux répercussions des urgences (catastrophes naturelles, dépeuplement animal à la ferme), mais notre étude était axée sur la santé mentale des producteurs dans des conditions d'exploitation non exceptionnelles.

En septembre 2016, le Conseil NSBEAE a été le principal commanditaire de la conférence internationale *One Welfare* qui s'est tenue à Winnipeg, au Manitoba. Cette conférence a réuni des spécialistes du Canada, des États-Unis, d'Australie et d'Europe pour discuter de plusieurs éléments d'Un seul bien-être. L'un des thèmes était le bien-être des agriculteurs et l'élaboration de ressources pour renforcer la résilience nécessaire au maintien de ce bien-être.

Le Conseil a déterminé le besoin d'accroître la sensibilisation et l'action sociale en vue d'améliorer les ressources de bien-être et de santé mentale destinées aux producteurs, aux travailleurs, aux fournisseurs de services et au personnel vétérinaire du secteur agricole. Le Conseil a donc confié à un groupe de travail la tâche d'étudier la notion d'Un seul bien-être sous les aspects de la promotion de la santé mentale et de la prévention dans la population visée. La notion d'Un seul bien-être comprend aussi l'interaction entre la maltraitance des animaux et la santé mentale, mais cette interaction n'a pas été abordée à l'étape initiale de l'étude.

La Stratégie d'intervention en cas de perturbation des marchés du bétail (SIPMB) du Canada a aussi sa pertinence pour Un seul bien-être. Elle est conçue pour faciliter le retour à la normale des échanges et de la production animale en cas d'événement catastrophique. Il peut cependant se produire des situations de dépeuplement à grande échelle qui ont des effets profonds sur le bien-être des travailleurs et des producteurs impliqués. De tels effets se manifestent aussi dans les situations de dépeuplement de moindre envergure et durant la lutte contre les éclosions de maladies. Une partie de la démarche d'Un seul bien-être consiste à élaborer des ressources et des outils pour renforcer la résilience de tous les acteurs touchés afin de mieux les préparer à affronter les événements difficiles en restant forts. De tels outils sont généralement déterminés lors d'interventions de sensibilisation.

La Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA) acceptée récemment pourrait aussi aborder les répercussions possibles de la santé mentale sur la santé animale en s'employant à « Favoriser les comportements désirés » (section 5.4), bien qu'il s'agisse surtout des comportements systémiques dans l'optique de la SSVA. Néanmoins, les actions individuelles qui s'écartent des pratiques exemplaires à cause de la maladie mentale peuvent influencer le système.

Pour opérer des changements fonctionnels, il importe d'aborder les comportements et les perceptions. On sait également que la maladie mentale peut avoir des répercussions sur les comportements des personnes qui en souffrent et de leur entourage. Pour favoriser les comportements désirés, il sera important de contrer la stigmatisation des problèmes de santé mentale et de créer les infrastructures de soutien appropriées. Cela se fait déjà pour le grand public, mais il faut également des outils adaptés à différentes populations et communautés.

Dans le monde, les populations rurales sont souvent désavantagées sur le plan de la santé et du bien-être en raison de la géographie naturelle, des ressources de santé disponibles et des obstacles à l'accès aux soins. C'est aussi vrai au Canada. Une grande partie de la population rurale est de plus associée au secteur agricole. L'étude de Rosmann¹ sur le bien-être mental des agriculteurs a clairement démontré qu'il existe des facteurs uniques qui contribuent à la santé de cette population.

Une analyse environnementale préliminaire a permis de découvrir quelques ressources existant de longue date un peu partout au Canada, mais aussi de multiples tentatives infructueuses d'établir des ressources durables spécifiquement pour la collectivité agricole et les professions associées. Pour assurer le bien-être et la santé futurs des producteurs, des travailleurs, des fournisseurs de services et du personnel vétérinaire en milieu agricole, il est important de promulguer une sensibilisation accrue à ces questions et de chercher des moyens durables de mettre des ressources en place.

Le Conseil a défini les mesures nécessaires pour faire avancer ce dossier; elles sont incluses dans le présent rapport. Ces mesures sont fondées sur une analyse environnementale préliminaire des ressources au Canada et sur des entretiens avec les chercheurs actuels et les

spécialistes des programmes; elles tiennent compte de la portée de l'enjeu. Le cadre de base est axé sur le leadership, l'éducation et la sensibilisation, sur l'utilisation des ressources déjà répertoriées et établies, et sur la reconnaissance des méthodes qui vont améliorer la durabilité des programmes futurs.

Examen des ressources actuelles

Voici quelques-unes des ressources étudiées durant l'examen des ressources au Canada :

- **Manitoba Farm, Rural and Northern Support Services (MFRNSS)**

Ce service de counseling par téléphone et en ligne existe depuis 2000 et couvre principalement le Manitoba. Les appels des producteurs agricoles d'autres provinces sont acceptés, mais la ligne sans frais ne fonctionne actuellement qu'au Manitoba. Les heures de service sont du lundi au vendredi de 10 h à 21 h.

Les conseillers de MFRNSS sont des professionnels qui viennent du milieu agricole. Des études ont montré que les niveaux de stress sont plus élevés et les comportements de recherche d'aide sont plus faibles chez les agriculteurs que dans la population générale. Et quand ils demandent de l'aide, il est de la plus haute importance pour eux que leur interlocuteur connaisse l'agricultureⁱⁱ.

L'ajout d'un programme de clavardage en ligne (*Crisis Chat*) élargit la capacité de MFRNSS d'offrir du soutien aux populations difficiles à atteindre, comme les agriculteurs. On trouve sur le site Web de l'organisme (www.supportline.ca) et dans une appli gratuite (www.calminthestormapp.com) des informations et des outils d'auto-assistance pour mieux gérer le stress à la ferme. MFRNSS offre aussi des services d'approche et de sensibilisation à la collectivité agricole et au grand public sur des thèmes liés à la gestion du stress en milieu agricole et au renforcement de la résilience.

MFRNSS, un programme de Klinik Community Health (www.klinik.mb.ca), reçoit déjà des fonds annuels du ministère provincial de la Santé. Avec un financement supplémentaire de tierce partie, MFRNSS s'apprête à élargir sa portée et ses heures d'ouverture pour devenir une ligne d'écoute téléphonique nationale axée sur le stress en milieu agricole.

- **Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) – Projet Sentinelle**

L'UPA représente à peu près 42 000 agriculteurs québécois et tous les producteurs forestiers de la province, regroupés en 12 fédérations régionales. Son Projet Sentinelle vise à former 600 adultes en milieu agricole à l'aide d'un programme de l'Association québécoise de prévention du suicide adapté spécifiquement aux agriculteurs. Une ligne d'aide a aussi été établie. Le directeur du projet, Pierre-Nicolas Girard, a été invité à donner une présentation au Forum 2017.

- **Association canadienne de sécurité agricole**

L'Association canadienne de sécurité agricole est un organisme national sans but lucratif voué à améliorer la santé et la sécurité des agriculteurs, de leurs familles et des travailleurs agricoles. L'ACSA collabore avec des spécialistes de la sécurité et de la santé en milieu agricole et des producteurs de chaque province et territoire pour promouvoir la santé et la sécurité dans les exploitations agricoles et les ranchs du Canada. Un projet national intégré de l'ACSA appelé Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC) oriente et éclaire les activités de prévention des blessures en milieu agricole.

- **Association canadienne des médecins vétérinaires – Comité du bien-être des vétérinaires**

Par le biais de son Comité du bien-être des vétérinaires, l'ACMV a créé une foule de ressources et de services de soutien aux vétérinaires et aux étudiants en médecine vétérinaire. Les collègues et les associations provinciales ont aussi créé des ressources et des services disponibles localement, qui s'adressent aux vétérinaires et portent sur le stress, les difficultés financières, les toxicomanies, le suicide, la santé physique, etc. Avec les programmes de sensibilisation offerts par les associations et par certains collègues, ces ressources et services visent à renforcer la résilience dans la profession vétérinaire pour le présent et pour l'avenir.

- **D^{re} Andria Jones-Bitton, Université de Guelph**

D^{re} Jones-Bitton, avec le groupe Advancing Wellness and Resilience via Research and Education (AWAR2E) du Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, fait progresser la recherche et les connaissances scientifiques sur la santé mentale des vétérinaires, des étudiants en médecine vétérinaire et des producteurs agricoles du Canada. Son travail est axé sur une vaste recherche bibliographique, sur une étude qualitative étendue provenant d'entretiens avec les acteurs du milieu, sur l'évaluation des pratiques exemplaires pour former et sensibiliser les producteurs à améliorer la résilience en santé mentale, et sur l'élaboration de modèles de ressources en santé mentale. Une recherche bibliographique a déjà été effectuée; elle a recensé plus de 500 articles et documents à évaluer. Des entretiens avec les acteurs seront menés jusqu'à la fin de 2017 pour comprendre la santé mentale et le bien-être vécus au quotidien par les participants du secteur agricole. Des réunions entre les acteurs permettent par ailleurs de déterminer les connaissances et les besoins perçus; la première a eu lieu en septembre 2017. Les résultats de ces efforts d'application des connaissances seront rassemblés dans un document, à paraître en décembre 2019, qui désignera les activités de sensibilisation et les cours de formation en milieu agricole qui devraient être plus largement utilisés. Ce sera une étude révolutionnaire pour le Canada; elle contribuera à éclairer la voie à suivre pour le secteur agricole.

Mesures nécessaires

En gardant à l'esprit que d'importants résultats de recherche sont attendus, le Conseil a déterminé les mesures nécessaires pour mieux faire connaître cet enjeu de taille dans le milieu agricole.

1. Créer un **groupe dirigeant** intergouvernemental et plurilatéral pour rehausser les communications, la sensibilisation et les services de soutien en vue d'améliorer le bien-être individuel des producteurs, des travailleurs, des fournisseurs de services et du personnel vétérinaire en milieu agricole. Le groupe dirigeant aura besoin de la participation des associations de producteurs et de filières, des universitaires et des instances régionales et nationales de la santé et de l'agriculture.
2. Sachant l'importance d'améliorer le bien-être et la santé mentale de la population en général, le bien-être des producteurs, des travailleurs, des fournisseurs de services et du personnel vétérinaire en milieu agricole devrait être spécifiquement visé par des programmes de communication et de **sensibilisation**.
3. Le CNSBEAE recommande que la **recherche** et l'application des connaissances portent plus spécifiquement sur les producteurs, les travailleurs, les fournisseurs de services et le personnel vétérinaire en milieu agricole, par opposition au matériel pédagogique général sur le bien-être et la résilience en santé mentale.
4. Vu la complexité des problèmes de santé mentale et la **stigmatisation** qui s'y rattache chez les producteurs et le personnel vétérinaire, il faut favoriser le dialogue entre les acteurs du milieu agricole pour comprendre comment normaliser l'importance du bien-être individuel.

ⁱ Rosmann, M.R. « The agrarian imperative », *Journal of Agromedicine*, vol. 15, n° 2 (2010), p. 71–75.

ⁱⁱ Sturgeon, R., et coll. « Une analyse qualitative de l'idéation suicidaire chez les agriculteurs manitobains », *Revue canadienne de counseling*, vol. 44, n° 2 (2010), p. 191–207.